

# Utiliser de manière autonome Telepac

## Objectifs

Savoir utiliser Telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télé-déclarations de demande d'aide PAC : • Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC ; • Connaître et savoir organiser les informations néce

## Enjeux

Aujourd'hui, l'objectif du ministère de l'agriculture est que les télé déclarations du dossier PAC (Telepac) remplacent les déclarations papier et deviennent le seul mode de déclaration existant. Ces déclarations sur internet (<https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>) permettent notamment une sécurisation des procédures, une performance dans les déclarations et une diminution des coûts administratifs. La déclaration PAC reste un élément majeur de la gestion des entreprises agricoles. Aussi l'enjeu est de préparer les exploitant(e)s agricoles pour qu'ils puissent utiliser cet outil en toute autonomie. [https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/Dossier-PAC-2015\\_TelePAC\\_presentation.pdf](https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/Dossier-PAC-2015_TelePAC_presentation.pdf)

## Contenu

Rappels sur l'admissibilité des surfaces, les aides (1er et 2ème pilier) et la conditionnalité.

Présentation des nouveautés de la campagne 2016.

Présentation des formulaires du dossier PAC et des documents nécessaires à la télédéclaration

Les principales fonctionnalités du logiciel.

Les différentes étapes de la saisie :

- Créer son compte
- Utiliser l'outil graphique et cartographique,
- Enregistrer des cultures,
- Réaliser la demande d'aide

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 09/05/2017

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
[celine.mendes@bio34.com](mailto:celine.mendes@bio34.com)  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction : %**

Repas tiré du sac



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**10 mai 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

cfppa Agropolis  
34000 Montpellier

Perrine Faber, formatrice et consultante agricole

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))